

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FOURBANNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

vendredi 3 février 2017

Présents : Marie-Christine GRENET, Fabrice JOURNOT, Laëtitia JOURNOT, Marlène BALLAND, David BRANGET, Isabelle MONTENOISE, Gérard MOUGEY, Alain MICHELOT.

Absent excusé : Rodolphe MULIN, Stéphane BESNARD, Nadine VERNEREY.

Secrétaire: Fabrice JOURNOT

La séance commence à 20h15.

1. EGLISE DE GROSBOIS

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal accepte à l'unanimité, les travaux concernant la réfection du garde du corps sur le perron de l'église pour les travaux d'accessibilité.
Le coût des travaux sera partagé entre les communes de GROSBOIS, SECHIN et FOURBANNE.

2. AFFOUAGE 2017-2018

A la suite de la dernière réunion avec l'ONF du 9 décembre 2016, Mr SCHAAL a désigné une trentaine de frênes malades sur la parcelle N°10, lieu dit "Au Carron". Un affouage pourra être prévu en 2017-2018.

Les foyers intéressés par un lot d'affouage sont priés de s'inscrire en mairie avant le 25 février 2017.

Un bulletin d'inscription sera envoyé à chaque foyer.

La commune de Fourbanne a un tout petit patrimoine forestier et cet affouage est destiné à la consommation personnelle des habitants.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de L'O.N.F. concernant l'affouage prévu sur la parcelle N°10 lieu dit au Carron et fixe le prix du stère à 4,50 € TTC.

3. ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Le conseil municipal a échangé sur les différents postes à prévoir au budget.

Le budget pour l'entretien des espaces verts augmente chaque année de manière importante avec un nombre de passage en diminution. Le sujet va être étudié pour l'année 2017.

4. DIVERS

Le nettoyage du village est prévu le samedi 20 mai 2017.

Le Maire précise au conseil municipal que 4 dimanches seront à réserver en 2017 pour les élections.

ELECTION PRESIDENTIELLE

1er tour : 23 Avril

2ème tour : 7 Mai

ELECTION LEGISLATIVE

1er tour : 11 Juin 2017

2ème tour : 18 juin 2017

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le vendredi 31 mars à 20 heures.

La séance est levée à 21 heures 55.

Le MAIRE de FOURBANNE
Laëtitia JOURNOT